

En décembre 2023, les prix à la consommation augmentent de 0,1 % sur un mois et de 3,7 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats définitifs (IPC) - décembre 2023

Informations Rapides · 12 janvier 2024 · n° 6



Évolution mensuelle : +0,1 % en décembre ; variation sur un an : +3,7 %

En décembre 2023, l'indice des prix à la consommation (IPC) rebondit légèrement sur un mois : +0,1 %, après -0,2 % en novembre. Cette hausse est essentiellement portée par le rebond des prix des services (+0,6 % après -0,3 %), notamment ceux des transports (+6,0 % après -5,9 %). Les prix de l'alimentation et du tabac sont stables sur un mois (après respectivement +0,4 % et 0,0 % en novembre). Les prix des produits manufacturés baissent (-0,3 % après 0,0 %), ainsi que ceux de l'énergie (-1,2 % après -1,1 %), notamment ceux des produits pétroliers (-3,4 % après -2,8 %).

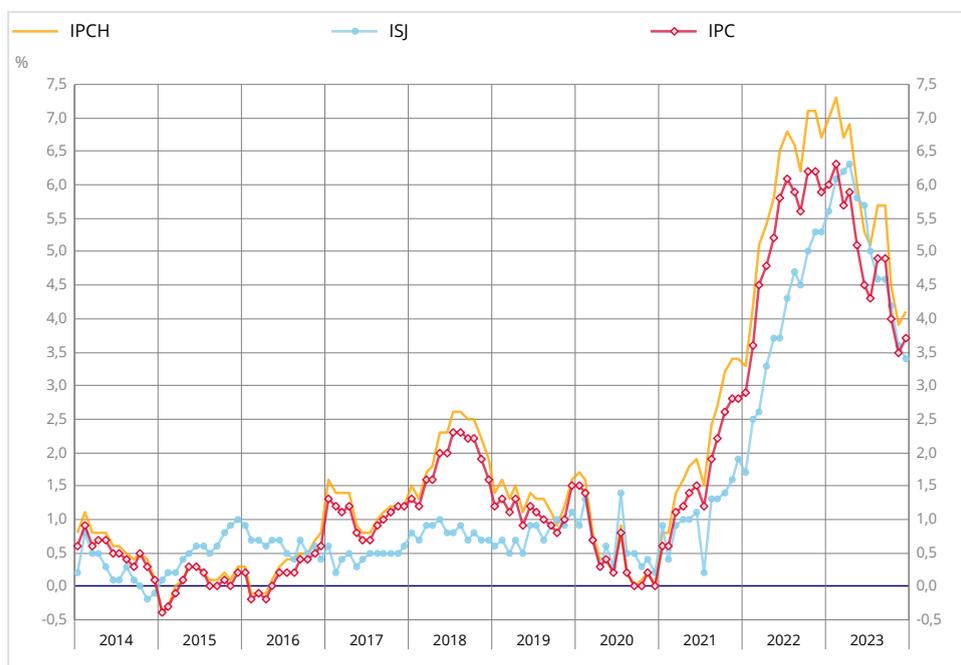
Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation augmentent de 0,3 % en décembre 2023, après -0,1 % en novembre.

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 3,7 % en décembre 2023, après +3,5 % en novembre. Cette hausse de l'inflation résulte de l'accélération sur un an des prix de l'énergie (+5,7 % après +3,1 %) et des services (+3,1 % après +2,8 %), tandis que ceux des produits manufacturés (+1,4 % après +1,9 %) et de l'alimentation (+7,2 % après +7,7 %) ralentissent.

Léger recul de l'inflation sous-jacente sur un an

L'inflation sous-jacente diminue de nouveau sur un an à +3,4 % en décembre 2023, après +3,6 % en novembre. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) rebondit légèrement sur un mois (+0,1 % après -0,2 % en novembre) ; sur un an, il augmente de 4,1 % en décembre 2023, après +3,9 % le mois précédent.

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Accélération des prix de l'énergie sur un an

Sur un an, les prix de l'énergie augmentent de 5,7 % en décembre 2023, après +3,1 % en novembre. Les prix des produits pétroliers rebondissent légèrement (+0,5 % après -1,4 %), en raison d'effets de base (la baisse des prix sur un mois observée en décembre 2023 étant moins forte que celle, particulièrement marquée, observée en décembre 2022). Sur un an, les prix diminuent moins que le mois précédent pour le gazole (-1,1 % après -2,5 %) et les combustibles liquides (-8,8 % après -15,1 %), tandis qu'ils augmentent à un rythme moins soutenu pour l'essence (+6,8 % après +7,5 %). Les prix du gaz rebondissent modérément (+0,9 % après -3,7 %), et ceux de l'électricité accélèrent (+18,9 % après +16,1 %). Enfin, la baisse des prix des combustibles solides s'atténue légèrement (-12,4 % après -12,9 %).

Accélération des prix des services sur un an

Sur un an, les prix des services augmentent de 3,1 % en décembre 2023, après +2,8 % en novembre. Les prix des transports rebondissent (+2,1 % après -1,4 %), notamment ceux des transports routiers (+4,2 % après -1,4 %), tandis que ceux des transports ferroviaires ralentissent (+1,0 % après +3,6 %) et que ceux des transports aériens sont stables sur un an (après +0,1 %). Les prix des loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères accélèrent (+2,8 % après +2,6 %), ainsi que ceux des services de santé (+0,6 % après +0,4 %), tandis que la baisse de ceux des services de communication s'atténue (-3,1 % après -4,8 %). À l'inverse, les prix des « autres services » ralentissent un peu (+4,2 % après +4,3 %), à l'image de ceux de l'hébergement (+1,6 % après +3,4 %), de la restauration (+4,7 % après +4,8 %), de la protection sociale (+4,3 % après +4,5 %) et de l'entretien et de la réparation des logements (+4,3 % après +4,5 %) et des véhicules particuliers (+7,0 % après +7,1 %), tandis qu'ils accélèrent pour les assurances (+3,9 % après +3,5 %).

Variations définitives des indices de prix détaillés

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations 2023	Indices décembre 2023	Variations (en %) au cours	
			du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
a) Ensemble des ménages				
Ensemble	10 000	118,39	0,1	3,7
Ensemble CVS	10 000	118,63	0,3	3,7
Alimentation	1 624	131,52	0,0	7,2
Produits frais	238	154,41	0,9	8,8
Autre alimentation	1 386	127,95	-0,1	6,9
Tabac	185	171,16	0,0	9,8
Produits manufacturés	2 322	105,17	-0,3	1,4
Habillement et chaussures	341	108,22	-0,3	1,1
Produits de santé	384	85,33	-0,1	-0,9
Autres produits manufacturés	1 597	109,70	-0,3	2,0
Énergie	857	156,66	-1,2	5,7
<i>dont Produits pétroliers</i>	<i>432</i>	<i>148,24</i>	<i>-3,4</i>	<i>0,5</i>
Services	5 012	113,76	0,6	3,1
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	744	109,01	0,1	2,8
Services de santé	639	103,21	0,3	0,6
Transports	301	122,01	6,0	2,1
Communications	208	96,15	1,8	-3,1
Autres services	3 120	118,46	0,2	4,2
Ensemble hors loyers et hors tabac	9 219	118,38	0,1	3,7
Ensemble hors tabac	9 815	117,50	0,1	3,6
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé				
Ensemble hors tabac	9 718	116,82	0,1	3,6
c) Ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie				
Ensemble hors tabac	9 700	117,61	0,2	3,7

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Nouveau ralentissement des prix des produits manufacturés sur un an

Sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent de 1,4 % en décembre 2023, après +1,9 % en novembre. Les prix des « autres produits manufacturés » ralentissent (+2,0 % après +2,5 %), notamment ceux des véhicules (+0,3 % après +1,0 %), des biens d'équipement ménager non durables (+5,1 % après +6,7 %), de la verrerie, de la vaisselle et des ustensiles de ménage (+5,2 % après +5,7 %) et des meubles et articles d'ameublement (+2,3 % après +2,7 %), tandis que la baisse des prix des gros appareils ménagers s'accroît un peu (-1,2 % après -1,0 %). À l'inverse, la baisse des prix des jeux, jouets et passe-temps s'atténue (-2,5 % après -2,8 %). Les prix de l'habillement et des chaussures ralentissent (+1,1 % après +1,8 %). Ceux des produits de santé diminuent à un rythme un peu plus soutenu que le mois précédent (-0,9 % après -0,8 %).

Sur un an, le ralentissement des prix de l'alimentation se poursuit

Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 7,2 % en décembre 2023, après +7,7 % en novembre. Ils ralentissent ainsi pour le neuvième mois consécutif. La hausse des prix sur un an de l'alimentation hors produits frais s'atténue (+6,9 % après +7,9 %), notamment pour le pain et les céréales (+7,5 % après +8,5 %), la viande (+4,6 % après +5,5 %), le lait, le fromage et les œufs (+8,4 % après +9,8 %), les huiles et graisses (+4,1 % après +5,2 %), le sucre, la confiture, le miel, le chocolat et la confiserie (+10,5 % après +11,4 %), et les boissons alcoolisées (+5,5 % après +6,0 %) et non alcoolisées (+7,9 % après +8,6 %). À l'inverse, les prix des produits frais accélèrent sur un an (+8,8 % après +6,6 %), notamment ceux des fruits frais (+7,6 % après +5,2 %) et des légumes frais (+13,5 % après +8,4 %), tandis que ceux du poisson frais se replient légèrement sur un an (-0,6 % après +3,1 %).

Évolution des indices d'inflation sous-jacente et de l'IPCH

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices		
		décembre 2023	du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
Ensemble « sous-jacent »	6 057	114,75	0,1	3,4
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	766	123,70	-0,1	7,3
Produits manufacturés	1 899	108,28	-0,2	1,7
Services y compris loyers et eau	3 392	116,68	0,3	3,4
Ensemble IPCH	10 000	121,49	0,1	4,1

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 4 janvier 2024, les évolutions mensuelles et annuelles de l'IPC et de l'IPCH sont confirmées (après arrondi).

Pour en savoir plus

Pour plus d'informations, [panorama sur l'indice des prix à la consommation](#).

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

L'IPCH est l'indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires : le 31 janvier 2024, à 8h45.

Prochaine publication des résultats définitifs : le 16 février 2024, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr